1.2 Permis B (CS, CA, Traditionnel, boîte automatique)

Au-delà du plaisir de conduire, l'utilisation d'une voiture est souvent nécessaire pour les études, le travail ou les loisirs. Le permis de conduire est un outil indispensable, surtout lorsque l'on vit dans des villes peu desservies par les transports en commun. Rouler en sécurité est donc une nécessité pour tous.
Les conducteurs débutants représentent une part importante des tués et des blessés sur la route.
Les accidents de la route ne sont pas liés à la fatalité, et pour aider les nouveaux conducteurs à se déplacer avec un risque faible de perdre la vie ou de la dégrader, un nouveau programme de formation est mis en place.
L'objectif général est d'amener tout automobiliste débutant à la maîtrise de compétences en termes de savoir-être, savoirs, savoir-faire et savoir-devenir.
Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante pour laquelle vos formateurs, enseignants diplômés de la conduite et de la sécurité routière, ainsi que toute l'équipe pédagogique sauront vous guider.

CONDITIONS DE PASSAGE
Selon la formule choisie lors de la signature de votre contrat de formation, l'établissement se chargera de vous inscrire à une session d'examen du permis de conduire après un nombre minimum de 20 leçons de conduite (pour les élèves en boîte mécanique) ou 13 leçons (pour les élèves en boîte automatique), un examen blanc favorable, et validation des 4 étapes de formation pour l'épreuve pratique.
Pour la catégorie AAC, l'élève doit être âgé au minimum de 17 ans et demi et avoir réalisé au minimum 1 an de conduite en conduite accompagnée et 3 000 km.
Pour les catégories B et CS, il doit être âgé au minimum de 18 ans (et 1 000 km pour la CS).
Tout candidat désirant se présenter à un examen, malgré le refus du personnel enseignant pour un niveau estimé trop faible, se verra présenté à l'épreuve en question après signature d'une décharge.
En cas d'échec, l'établissement se réserve le droit de restituer au candidat son dossier.

DEROULEMENT DE L'EPREUVE DE L'EXAMEN DU PERMIS DE CONDUIRE

L'épreuve théorique :

Pour pouvoir se présenter à l'examen pratique, le candidat doit passer l'épreuve théorique du code, sauf si :
- Il a obtenu son code depuis moins de 5 ans ;
- Il est titulaire d'un autre permis de conduire depuis moins de 5 ans.

L'épreuve pratique :

Le jour J, un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité vous accompagnera à votre épreuve d'examen du permis.

Elle dure 32 minutes. Vos documents d'examen sont vérifiés.
Si vous avez suivi une formation selon la formule de l'apprentissage anticipé de la conduite (CA), votre attestation de fin de formation initiale est vérifiée pour s'assurer que vous avez respecté la durée minimale d'un an de conduite accompagnée.
Un test de vue est réalisé. Vous en êtes dispensé si vous avez passé une visite médicale préalable. En cas de test non concluant, l'examinateur signale le résultat de ce test au préfet pour que vous soyez convoqué pour un contrôle médical.
Le test de conduite, d'une durée minimale de 25 minutes, comporte notamment :
- La vérification d'un élément technique du véhicule (à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule), une question portant sur les notions élémentaires de premiers secours et une question en lien avec la sécurité routière
- La réalisation de deux manœuvres différentes : un freinage pour s'arrêter avec précision et une

manœuvre en marche arrière (marche arrière en ligne droite, rangement en créneau ou en épi, demi-tour...).
L'épreuve pratique permet d'évaluer les points suivants :

- Savoir s'installer et assurer la sécurité à bord de son véhicule
- Connaître et utiliser les commandes
- Prendre l'information, analyser les situations et s'y adapter
- Adapter son allure aux circonstances
- Appliquer la réglementation du code de la route
- Communiquer avec les autres usagers
- Partager la chaussée
- Maintenir les espaces de sécurité
- Être autonome dans la réalisation d'un trajet
- Avoir une conduite économique et respectueuse
- Être courtois

Pour être reçu, vous devez obtenir au moins 20 points / 31 et ne pas commettre d'erreur éliminatoire (exemples : franchissement d'une ligne continue, circulation à gauche, non-respect d'un signal prescrivant l'arrêt...).